



Réunion des adhérents – mercredi 17 avril 2019
Maison des Associations – Place Garibaldi à NICE à 19h15

Sont présents : (7)

Nicole BARBAROUX, Nicolas MOLDERS, Sara JUDLIN, Thierry GRESLE, Jean-Claude LARQUIER, Patrick ROSSINI, Chantal LECA.

Excusés : (7)

Jean-Marc GIOANNI, Vincent RENARDIAS, Fabien LABET, Laurent BOSIO, Xavier DOUANE, Alain BADINO, Christian MOSKAL

Absents : (1)

Joaquin LOPEZ

Adhérents : (23)

Karine VAUNAT, Jean-Pierre BAIBARAC, Nathalie DE LA ROCCA, Sylvie LALANNE, Gérard ARCHIMBAUD, Olivier WAGNER, Larry TRACY, Hassan REZZOUKI, Serge DELLA BOSCA, Gisèle RIVELLO et Paul BRUYERE, Xavier ARRIBAS, Françoise VERROT, Hervé GUIBERT, Jean-Marie FRANCO, Gilbert FURLAN, Pascal YELLEC, Corine D'ANCONA, Philippe AJDERIAN, Eric DE LA ROCCA, Michelle CARTIGNY, Hubert HAMOM, Maître Charlotte SOUCI-GUEDJ.

Nicole BARBAROUX préside, Sara JUDLIN est la secrétaire... il est 19h15.

La présidente dit bonsoir aux nouveaux visiteurs et nous présente Me SOUCI-GUEDJ et Mr YELLEC.

L'ordre du jour appelle la présence de Me SOUCI-GUEDJ Charlotte, avocate spécialisée en réparation de préjudice corporel accidents de la route :

Nicole laisse la parole à Maître SOUCI-GUEDJ. Etant avocate généraliste mais surtout aussi diplômée en réparation préjudice corporel lié aux accidents de la route, Nicole, après l'avoir rencontrée à l'automne, l'a invitée à notre réunion mensuelle des adhérents. Elle est là pour nous expliquer les différentes situations possibles après accidents de la route et les conditions de prises en charge. Elle nous pose des questions et nous conseille : " Quelles conditions couvre notre police d'assurance ? " " Avez-vous la garantie personnelle conducteur ? ". Tous les contrats sont différents, elle nous conseille de vérifier les conditions de prise en charge de nos contrat, voire de prendre un courtier, qui compare les tarifs de chaque assurance mais l'option – Indemnisation Préjudice Corporelle Personnelle – ne coûtant pas très cher à l'année, il est important que chacun prenne cette option qui permet d'être indemnisé correctement en cas d'accident. Elle pointe notamment le principe de l'AIPP (en pourcentage) qui correspond quelque part à une franchise non indemnisée.



En terminant, elle nous propose gentiment de la contacter à titre gratuit, pour étude de nos contrats d'assurance afin de nous aider à revoir nos conditions. Elle nous laisse pour la fin de notre réunion des flyers et cartes de visite. Nous la remercions pour son intervention.

L'ordre du jour se poursuit par présence de Pascal YELLEC, Responsable AMR (Assistance Moto Rallye – ASA Antibes)

Pascal YELLEC est là ce soir pour nous présenter AMR et ce qu'ils font. C'est un groupe de motards qui intervient sur les Rallyes automobiles pour assurer la Sécurité du Public. Ils ont pour mission la sécurisation des routes aux endroits stratégiques et la sécurité du public. Les motards se placent en binômes à des endroits stratégiques sur les spéciales de Rallyes et interviennent en cas de problèmes. Ils sont en moto, ce qui permet de réagir plus rapidement. Il nous parle du défraiement. A la recherche commissaires de course, il nous dit de bien vouloir prendre contact avec lui pour les volontaires aux futurs Rallyes d'Antibes les 17, 18 et 19 mai, ainsi que pour le Rallye de Saint Laurent et le Rallye du Var. (dates à reconfirmer)
Nicole a ses coordonnées et les transmettra sur demande.

L'ordre du jour appelle le point par les chargés de mission :

- a) Trésorerie et adhésions : à ce jour nous comptons 112 adhérents actifs. 7 ou 8 retardataires sont en instance de refaire leur adhésion 2019. C'est un beau nombre pour une deuxième année d'activité. La Trésorerie se porte bien après les ventes et adhésions du salon Moto Expo.
- b) Retour salon Moto Expo 2019 : Nicole remercie de nouveau tous les bénévoles présents ce week-end sur la consigne casque et le stand pour le travail fourni. Les ventes diverses et adhésions nous ont rapporté 1500 euros. Le challenge est honoré et gagné sur 2018 et le dimanche haut la main sur le samedi. Nous avons comptabilisé 480 euros de dons sur le week-end (dépenses de matériel comprises). Nous attendons le retour du débriefing avec l'organisateur pour pouvoir revoir les points noirs et petits soucis pour améliorer la prochaine édition. Nous espérons que l'organisation sera bénéficiaire et qu'ils pourront réitérer un don comme en 2018 !
- c) Sécurité routière : nous avons reçu la subvention de la préfecture pour nos actions SR. Jean-Marc et Nicole étaient présents à la réunion SR en Préfecture le 3 avril pour « **eSprit motard 06** », aux côtés de Tortue Team, FFMC06 et d'autres associations en charge de la SR du département. Trois axes principaux ont été présentés pour la SR dans les Alpes-Maritimes :
 - 1) Les piétons : un accroissement important de la mortalité des piétons (50% agglomération) a poussé le CISR à mettre en place la mesure de 2017, avec le retrait de 6 points pour un refus de priorité au piéton ayant montré son intention de traverser. Les procès-verbaux viendront en grande partie de la vidéo verbalisation. Cette mesure forte est contestée par certaines associations, en particulier au regard du permis des jeunes conducteurs.
La position d'ESM06 est surtout qu'il faut impérativement développer l'éducation des piétons à traverser en sécurité et dans le respect du code de la route, car nous craignons, avec cette mesure, un renforcement du sentiment de « toute puissance » du piéton qui se pense prioritaire n'importe où.... Pour autant, prioritaire ou pas, quand on est mort...



- 2) Alternative à la sanction : à ce jour, l'EAD est une mesure prise après passage au tribunal. Désormais, le préfet aura la possibilité de le proposer à tout contrevenant ayant fait l'objet d'un contrôle positif entre 0,8 et 1,8 g/l. Alternative au retrait de permis, l'Ethylotest Anti Démarrage devra être installé sur le véhicule, pour la modique somme de 1800 euros, (bien plus cher que la première annonce de Mr Barbe...). A ce jour, les fabricants ne sont pas d'accord de le mettre en location, ce qui va poser de nombreux problèmes de sécurité : au vu du coût, nous risquons de voir une recrudescence des conduites sans permis.
Autre problème de taille : l'EAD ne peut pas s'installer sur un véhicule électrique... et il est loin de régler le problème des véhicules sans permis dont font usage bon nombre de conducteurs qui ont perdu leur permis...
- 3) Maison Sécurité Routière Itinérante : une partie des subventions dédiées à la SR et aux associations a été fléchée pour la mise en route de 3 véhicules « Maison de la Sécurité Routière Itinérante », dont un est déjà prêt. L'objet de ces camions est d'intervenir dans l'arrière-pays et de venir à la rencontre des nécessités de prévention en matière de SR, avec des pistes, des outils pédagogiques et autres. D'ici quelques années, 2 autres véhicules seront en place, le 3^{ème} véhicule sera spécifique pour les 2RM. La préfecture recherche des intervenants bénévoles pour ce dernier camion itinérant en particulier.
- d) Balade adhérents Lundi de Pâques (22 avril) – parcours et organisation : le 22 avril, nous vous attendrons à 9H00 à Villeneuve-Loubet sur le parking covoiturage, derrière la Gendarmerie pour un départ à 9H30. Nous roulerons vers notre bel arrière-pays Grassois, et rejoindrons Fayence par les petites routes, pour y partager un repas de l'amitié, dans un restaurant réservé lors de la reconnaissance du parcours. Si le temps n'est pas au beau fixe, vous viendrez en voiture... Dans l'après-midi, nous terminerons la balade à Châteauneuf – Pré du Lac, où chacun pourra prendre le chemin du retour. Belle journée en perspective. Cette balade sera ouverte uniquement aux adhérents.

La balade du 8 mai sera ouverte à tous, car les beaux jours arrivants et n'ayant pas la logistique d'un restaurant le midi, un pique-nique sera pris sur l'herbe et nous pourrons accueillir un plus grand nombre de motards en toute convivialité.

L'ordre du jour se poursuit par renouvellement adhésion Maison des Associations 2019-2020 :

Sur le principe de... premier arrivé, premier servi, il faut se présenter très tôt pour s'assurer une bonne place et avoir le choix pour réserver les dates et les salles pour nos réunions. Echaudée par l'an passé, Nicole sera sur place à 6h00 à la Maison des Associations de Garibaldi le mardi 23 avril pour bloquer les salles nécessaires à nos réunions adhérents, CA et Assemblée Générale. Jean-Claude se propose pour tenir accompagner Nicole cette matinée car le temps est très long....

L'ordre du jour appelle Salon Moto de Vence les 11 et 12 mai 2019 :

Seront présents : Nicolas, Laurent, Jean-Marc et Nicole. Lors du salon à l'Allianz, Nicole a échangé avec José et Nadine, qui organisent le Salon Moto de Vence. Ils étaient très intéressés par notre projet pédagogique de prévention/entretien des jeunes en scooters. Ce n'est certes pas un gros Salon, mais il reste toutefois un incontournable depuis 7 ans sur la région. Nous allons pouvoir échanger avec le Rotary Club, qui très porté sur la Sécurité Routière du deux-roues, et espérons une aide pour mettre en route notre projet pédagogique Soigne ton Scoot, et mettre en place les chèques Kdo pour les jeunes concernés.



L'ordre du jour se poursuit par stage Tortue Team Route les 27 et 28 avril 2019 :

Thierry et Jean-Marc seront stagiaires tout le week-end pour se former et permettre lors des prochains stages, en cas de besoin, d'être accompagnateurs pour la sortie pédagogique du dimanche. Chantal et Jérémy seront présents le samedi et « eSprit motard 06 » fera la balade de mise en application des acquis de la veille le dimanche matin. En juillet, une autre cession à lieu, mais nous n'encadrerons pas la sortie pédagogique car en " Pause Motard " à la Bonette.

L'ordre du jour se termine par les questions diverses :

- 1) Une sortie BMW était prévue le 13 avril mais au vu des conditions climatiques, cette dernière a été annulée par BMW. La prochaine est prévue le 18 mai, nous devrions avoir beau temps.
- 2) La présidente nous parle du week-end de Pentecôte avec Esprit Motard 05, donne les détails sur le convoi pour rejoindre Briançon, nous donne les tarifs pour le logement en bungalow ou en refuge au camping des Iscles. Un petit nombre est déjà inscrit mais nous acceptons encore les retardataires.
- 3) En prévision de notre Assemblée Générale, Nicole peut d'ores et déjà nous dire que nous avons eu une belle année 2018, le compte de résultat étant positif, il nous pousse à continuer. L'AG est fixée au 25 mai à la Maison des Associations de St Roch (la réservation a été faite en fonction de la disponibilité des salles). Pour des raisons évidentes, il n'y aura pas de réunion des adhérents le 22 mai.
Nous vous espérons nombreux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la réunion des adhérents d'« eSprit motard 06 » est terminée ... Il est 21H00.

Fait à Nice le, 28 avril 2019

La Présidente : **Nicole BARBAROUX**

La secrétaire : **Sara JUDLIN**